

Rapport public Parcoursup session 2024

ECOFACT - BTS - Services - Gestion de la PME - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

ECOFACT - BTS - Services - Gestion de la PME - en apprentissage (40448)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
ECOFACT - BTS - Services - Gestion de la PME - en apprentissage (40448)	Jury par défaut	Tous les candidats	7	43	2

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats dans les matières apportant des compétences pour le BTS (mathématiques, économie, droit, management, matières technologiques, matières professionnelles, français, anglais)	En priorité les appréciations des bulletins, puis les notes de première et de terminale en mathématiques, économie, droit, management, matières technologiques, matières professionnelles, français, anglais Niveau de la classe (et notes au baccalauréat pour les candidats bacheliers)	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Qualité rédactionnelle et expression orale Orthographe, vocabulaire Capacités argumentatives	Appréciation des professeurs sur les bulletins de 1ère et terminale : Capacité à l'oral, résultats aux tests de positionnement	Important
Savoir-être	Implication, Régularité et assiduité dans le travail	Appréciation des professeurs sur les bulletins de 1ère et terminale et Indicateur des absences injustifiées annuelles	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivations du projet de formation Cohérence du projet	Projet de formation motivé Intérêt pour la formation exprimé dans le projet (à court ou moyen terme), connaissance de la formation	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Curiosité au monde, pratique ou intérêt pour un sport, l'art, une association ou tout autre engagement (travaux ou évènements mémoriels)	CV du candidat Champ « Engagement citoyen » de la fiche Avenir Rubrique « Activités et centres d'intérêts »	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Ils ne sont pas pris en compte.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

L'admission du candidat fait suite à un entretien en tenue professionnelle et à un test de positionnement.

L'entretien s'appuie sur les bulletins de terminale et les appréciations qui y sont portées. Le candidat devra verbaliser son projet à court et moyen terme.

Une étude approfondie de l'investissement du candidat dans son parcours est menée. Le savoir-être est très important lors de l'entretien, nos formations étant en alternance et en lien avec les attendus des entreprises.

Le positionnement, réalisé en amont de l'entretien, permet de vérifier la maîtrise des notions de base en culture générale, anglais et mathématiques.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Il est constaté que de nombreux candidats ne renseignent pas l'ensemble des rubriques de la fiche « Activités et centres d'intérêts » ou ne s'impliquent pas dans le processus de sélection. Vous devez vous distinguer des autres candidats en participant aux entretiens en tenue professionnelle et en renseignant les informations qui permettront aux examinateurs de mieux vous évaluer et vous situer par rapport aux autres candidats. Bien que le projet de formation motivé soit unique nous attachons une importance particulière à votre choix de poursuivre vos études. Qu'est-ce qui vous a poussé à choisir cette voie ? Avez-vous un projet de carrière ? etc. Autant de questions et donc de réponses qui permettent aux examinateurs de mieux vous évaluer.

Le processus d'admissibilité doit avoir été respecté dans sa totalité.

Tout dossier incomplet est pénalisé.

Signature :

Marie MERCIER,

Chef d'établissement de l'établissement ECOFAC